

Étaient présents : Messieurs BLONDON Gérard, GUIGNIER Frédéric, BAVUZ Michel, PARREL Dominique, SARTER Jean-Claude, ALLEGRET Christian, MORTREUIL Patrice, GUICHERD André.

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : Frédéric GUIGNIER

En introduction, Frédéric GUIGNIER informe les membres que le Président lui a demandé de debiter ce bureau syndical et de l'animer ; le Président devant être en retard.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✚ Point sur les travaux en cours et à venir
- ✚ Organisation interne du syndicat (retour sur le synoptique distribué)
- ✚ Préparation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- ✚ Questions diverses

✚ *Organisation interne du syndicat (retour sur le synoptique distribué)*

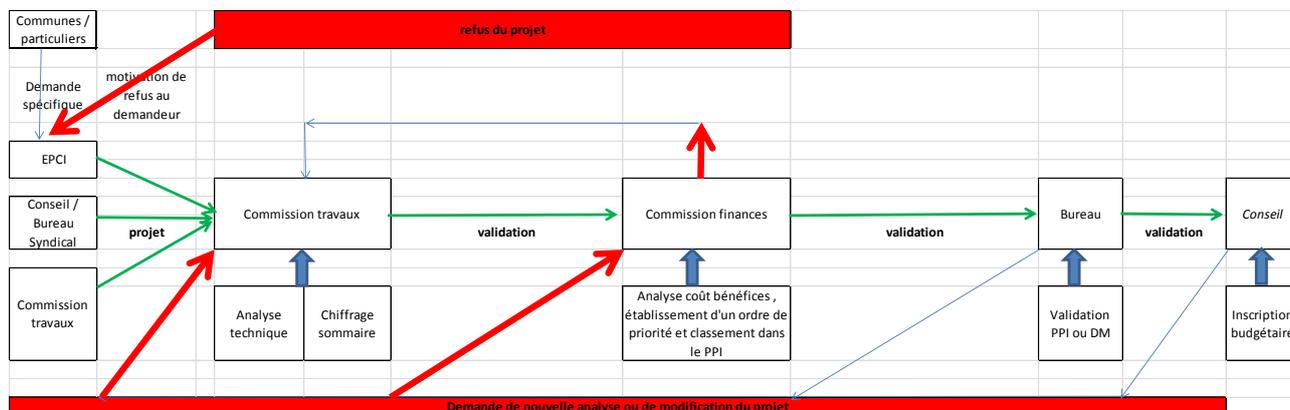
La parole est transmise à Olivier MAURIN qui présente le synoptique envisagé pour permettre le fonctionnement du Syndicat.

M Dominique PARREL souhaite compléter les remarques qu'il a transmises avant la réunion.

Il lui paraît nécessaire de faire apparaître clairement que les Communes ne peuvent plus adresser directement leur demande au Syndicat mais qu'elles doivent passer par l'intermédiaire de leur EPCI-FP.

À la suite du débat sur ce synoptique, il est également demandé de préciser que le schéma de fonctionnement décrit est établi pour des demandes qui sont faites hors plan pluriannuel d'investissement.

Le schéma de fonctionnement du Syndicat s'établit donc comme suit :



✚ *Préparation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)*

M Frédéric GUIGNIER enchaîne sur la préparation du PPI. Il en rappelle rapidement l'importance et présente la méthode proposée pour mener à bien ce document prospectif.

Il en précise les objectifs qui sont :

- D'établir la méthode de travail pour la réalisation de ce document

- De redéfinir précisément la stratégie du syndicat qui permettra d'identifier les actions à inscrire au PPI.

Ainsi, la feuille de route à suivre est la suivante :

- Définir les objectifs de la structure
- Définir la méthode à mettre en œuvre pour la réalisation du document
- Identifier les missions à exercer prochainement : actions du CR, obligations réglementaires (décret digues), attentes locales, ...
- Préciser le classement de chacune de ces missions dans le champ GEMAPI (et hors GEMAPI)
- Évaluer le périmètre d'intervention pertinent de chaque mission (en les confrontant au périmètre d'intervention actuel) : ex revoir le linéaire de cours d'eau entretenus et / ou surveillés
- Simuler financièrement l'impact de la compétence GEMAPI au moins sur les 3 années à venir (prestation extérieure possible)
- Faire vivre le document au cours du temps

La présentation de cette feuille de route est l'occasion de préciser que le travail devrait être conduit par un groupe autonome constitué des membres du bureau auquel seraient associé ultérieurement des membres du futur Conseil Syndical une fois qu'il sera réduit à 21 membres.

Les autres modalités proposées pour conduire ce travail sont les suivantes :

- Décliner les grands chapitres du PPI
- Établir la planification des étapes du travail à accomplir
- Établir des rapports intermédiaires

M Christian ALLEGRET rappelle que lors de précédentes réunions, il avait été évoqué que le PPI conduirait dans un premier temps à provisionner des sommes pour permettre la réalisation des études indispensables à la définition d'un état des lieux initial et partant de là un chiffrage ultérieur.

Point sur les travaux en cours et à venir

La réunion prend fin avec la présentation par Didier GIRARD d'un point sommaire sur les travaux en cours et ceux à venir.

Il rappelle les travaux réalisés en 2017 (avec l'aménagement ou le dérasement de sept seuils).

Il précise que pour 2018, les travaux concerneraient encore Saint-Laurent-du-Pont et Entre-deux-Guiers mais qu'ils débiteront également dans les autres secteurs (Merdaret-Chorolan) ou Saint-Genix-sur-Guiers.

Didier GIRARD poursuit son exposé en présentant de manière plus détaillés les travaux de ripisylve puis il termine en évoquant deux demandes particulières qui sont la zone du Jasmin à Saint-Genix-sur-Guiers et l'éboulement de Massieu.

Ceci permet de relancer les débats sur la problématique du PPI et sa différence avec des travaux d'urgence.

La réunion du **bureau syndical** est clôturée à 17h45.

Le Président du SIAGA
Gérard BLONDON